

Le chalutage pélagique



Ces dernières années, on a vu se développer, tant à la pêche artisanale qu'à la pêche industrielle, la pratique du chalutage pélagique à un ou deux bateaux. En France, cette technique reste le plus souvent complémentaire du chalutage de fond, que celui-ci soit pratiqué avec un chalut de fond traditionnel ou avec un chalut de fond à grande ouverture verticale ou semi-pélagique, mais quelques bateaux y consacrent déjà une bonne part de leurs activités. Les premiers essais de chalutage pélagique ont été faits avec le chalut-boeuf ou chalut pélagique à deux bateaux. En effet, ce type de chalut a été utilisé d'une manière commerciale en France dans les ports du Nord, Gravelines et Dunkerque en 1952 et à Boulogne en 1953 pour la pêche artisanale du hareng. Le développement des textiles synthétiques et plus précisément du nylon a largement contribué au succès de ce mode de pêche.

Auteurs du document : Portier, Marcel

Obtenir le document : ISTPM

Thème (issu du Text Mining) : INFORMATION - INFORMATIQUE

Date : 1970

Format : text/xml

Source : Science et Pêche (0036-8350) (ISTPM), 1970 , Vol. 188 , P. 1-17

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : Ifremer, info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

Télécharger les documents : <https://archimer.ifremer.fr/doc/1970/publication-6994.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/6994/>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/le-chalutage-pelagique0>